

Cher Monsieur,

Reçu le 13 décembre 2006

J'ai bien reçu votre courrier électronique du 20 novembre et je vous en remercie.

Vous tenez absolument à ce que je reconnaisse, d'une part, que l'intégration d'une communauté musulmane dans une société démocratique est impossible par principe et, d'autre part, inexistante dans les faits. Je vous ai dit et redit que nous sommes convaincus du contraire au Mouvement Réformateur.

Nous avons avancé des arguments. Vous rejetez ces derniers. Ce faisant, vous niez l'existence même des Etats démocratiques et multiculturels. Rien qu'en Belgique, la communauté marocaine excède 120.000 personnes et la communauté turque 70.000. Il est inconcevable - et injurieux - de prétendre que ces personnes sont inassimilables. Vous avez beau jeu de citer des déclarations extrémistes de certains membres de cette communauté et de faire état de certaines dérives communautaristes. Ceci ne prouve rien. Je pense que si nous voulons rester scientifiques, c'est à vous de prouver que cette intégration ne s'est pas réalisée plutôt que de nous sommer de prouver qu'elle a bien eu lieu.

Je pense qu'il est malheureusement impossible de vous convaincre puisque vous resté rivié à cet axiome selon lequel l'intégration de la communauté musulmane est impossible. Vous citez les noms de plusieurs spécialistes mais ceci reste du domaine de l'argument d'autorité. Vous ne rentrez pas, par exemple, dans notre argument selon lequel les actuels facteurs de blocage de l'intégration sont non pas religieux ou idéologiques mais sociaux et économiques, le retour au fondamentalisme religieux étant non la cause mais la conséquence de ces problèmes d'intégration.

Vous prétendez nous ouvrir les yeux mais je pense que vous n'êtes pas suffisamment informé de la réalité dont vous parlez. A contrario, notre mouvement réfléchit à ce problème depuis des décennies. Nous entretenons de nombreux contacts fructueux avec la communauté musulmane, avec diverses associations, avec des spécialistes et des acteurs de terrain. Le fascicule du Centre Jean Gol dont je vous parle dans mon dernier courrier - et que vous semblez écarter d'un revers de main - est le fruit d'un processus de consultation de plusieurs années et s'appuie sur deux rapports antérieurs qui ont mobilisé des dizaines de spécialistes.

Vous me dites que ce n'est pas ce qui est dans ce fascicule qui est important mais ce que je fais et ce que je dis. Vous avez tort. Ce fascicule a été réalisé par le centre d'étude que je préside. Sur un sujet aussi important, je ne crois pas qu'un homme politique, a fortiori un président de parti, doive s'appuyer sur des sentiments ou impressions personnels mais bien sur des travaux et de recherches menés en profondeur.

Je crois que, au terme de cet échange de correspondances, nous avons épuisé le sujet. Votre position est claire. Nous ne la partageons pas au MR.

Je vous prie d'agréer, cher Monsieur, l'expression de mes meilleurs sentiments.

Centre Jean GOL
Hervé HASQUIN
Administrateur délégué

Tél. : 02.500.50.40

Fax : 02.500.50.41

cjg@cjg.be

www.centrejeangol.be